

**Note : Vous devez remplir le formulaire à l'ordinateur, l'imprimer, le signer à la main, le numériser et le téléverser dans Arrima.**

## Renseignements généraux

### Qui doit remplir cette demande ?

Vous devez remplir ce formulaire si vous êtes un groupe de 2 à 5 personnes physiques (ci-après « le Groupe ») qui souhaite souscrire un engagement en faveur d'une ressortissante étrangère réfugiée ou d'un ressortissant étranger réfugié (ci-après « la personne parrainée principale ») et des membres de sa famille qui l'accompagnent (ci-après collectivement désignées « les personnes parrainées ») dans le cadre du Programme des personnes réfugiées à l'étranger (Parrainage collectif).

Chaque Groupe doit désigner parmi ses membres un ou une porte-parole qui communiquera en son nom avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (ci-après « le Ministère »). Le ou la porte-parole est la seule personne habilitée à ouvrir un compte dans Arrima et à faire les suivis nécessaires. Le Ministère ne peut communiquer avec une autre personne que le ou la porte-parole et le ou la représentante désignée par le garant.

### Conditions du Programme des personnes réfugiées à l'étranger (Parrainage collectif)

Chaque membre du Groupe doit satisfaire à toutes les conditions du Programme des personnes réfugiées à l'étranger (Parrainage collectif).

#### Portée de l'engagement

La durée de l'engagement souscrit par un Groupe est d'un an. Pour les demandes d'engagement qui seront acceptées, la reconnaissance du statut de réfugié des personnes parrainées ou leur reconnaissance à titre de personnes de pays d'accueil doit être obtenue auprès des autorités canadiennes. Cette reconnaissance permet ensuite au Ministère d'examiner la demande de sélection permanente des personnes que vous parrainez. L'engagement en faveur des personnes parrainées prend effet à la date d'obtention du statut de résident permanent par les personnes parrainées en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (L.C. 2001, c. 27).

Si les personnes que vous souhaitez parrainer sont admises au Canada, vous devrez les soutenir tout au long de leur processus d'accueil et d'intégration à la société québécoise. À ce titre, le Groupe devra, entre autres :

- Subvenir aux besoins essentiels des personnes parrainées ;
- Fournir de l'aide à la recherche d'un logement, à la recherche d'un emploi, de l'accompagnement pour l'inscription scolaire ainsi que du soutien en matière d'accès aux services publics et de participation à la vie collective ;
- Présenter, dans un plan d'accueil et d'intégration, les moyens qui seront pris pour assurer le respect des obligations prévues à l'engagement et l'accueil dans la région d'établissement ;
- Présenter au Ministère un rapport d'établissement des personnes parrainées au plus tard trois (3) mois suivant la date de leur établissement au Québec, ainsi qu'au plus tard trois (3) mois suivant la date d'échéance de l'engagement. Le rapport doit notamment démontrer que le Groupe a effectivement pris les moyens présentés dans le plan d'accueil et d'intégration.
- Rembourser au gouvernement toutes sommes versées à titre d'aide financière ou à titre d'aide financière de dernier recours au cours de la durée de l'engagement.

Chaque membre du Groupe est solidairement responsable des obligations prévues à l'engagement contracté envers les personnes parrainées.

#### Conditions à satisfaire par chaque membre du Groupe

Pour souscrire un engagement en faveur des personnes parrainées, chaque membre de votre Groupe doit, entre autres :

- Avoir la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente ;
- Être une personne physique de 18 ans et plus qui réside et demeure de façon habituelle au Québec ;
- Avoir respecté les obligations financières contractées dans le cadre d'engagements antérieurs à titre de garant et ne pas être prestataire d'une aide financière de dernier recours ;

- Ne pas être visé par une mesure de renvoi prise en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*;
- Ne pas être détenu dans un pénitencier ou dans une prison;
- Ne pas avoir été déclaré coupable, au Canada, d'un meurtre ou d'une infraction mentionnée aux annexes I ou II de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (L.C. 1992, c. 20), punissable par procédure sommaire ou mise en accusation, à moins d'avoir fait l'objet d'un acquittement en dernier ressort, d'une réhabilitation selon la *Loi sur le casier judiciaire* (L.R.C. 1985, c. C-47), ou avoir purgé sa peine au moins cinq ans avant la date de présentation de la présente demande d'engagement;
- Ne pas avoir été déclaré coupable, à l'extérieur du Canada, d'une infraction qui, si elle avait été commise au Canada, constituerait une infraction mentionnée précédemment, à moins d'avoir purgé sa peine au moins cinq ans avant la date de présentation de la présente demande d'engagement;
- Ne pas être visé par un recours pour non-paiement de pension alimentaire au cours des cinq dernières années ou, à défaut, avoir remboursé toute somme due.

En outre, aucun membre du Groupe de 2 à 5 personnes présentant une demande d'engagement ne peut agir à titre d'officier, représentant ou membre du conseil d'administration d'une personne morale qui présente également une demande d'engagement.

### Capacité financière

Pour souscrire un engagement envers les personnes parrainées, chaque membre du Groupe devra démontrer qu'il en a la capacité financière en s'appuyant sur des ressources financières suffisantes disponibles au Canada.

Plus précisément, chaque membre du Groupe doit démontrer qu'il dispose et qu'il continuera de disposer, pendant la durée de l'engagement, de revenus disponibles suffisants pour subvenir à ses besoins essentiels et à ceux des membres de sa famille au moins égaux au revenu de base requis, tel que déterminé à l'Annexe B du *Règlement sur l'immigration au Québec*.

De plus, le Groupe doit disposer du montant de base requis pour subvenir aux besoins essentiels de la ou des personnes parrainées, tel que déterminé à l'Annexe D du *Règlement sur l'immigration au Québec*.

---

## Marche à suivre : un processus en deux étapes

Dans le cadre du Programme des personnes réfugiées à l'étranger (Parrainage collectif), la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a pris, dans l'arrêté ministériel publié le 28 décembre 2022 dans la *Gazette officielle du Québec* (n° 52) (ci-après « l'arrêté ministériel numéro 2022-007 »), une décision relative aux conditions de réception et aux exigences d'admissibilité des demandes d'engagement des personnes morales et des Groupes de 2 à 5 personnes physiques pour la période 2022-2023.

Le Ministère a prévu un processus de transmission des demandes d'engagement en deux (2) étapes avec deux (2) formulaires et des documents requis.

### Étape 1 : Transmission du présent formulaire et des documents requis

La première étape consiste à transmettre votre demande d'engagement au Ministère en remplissant le présent formulaire (A-0546-BF) et en le téléversant dans la plateforme Arrima, accompagné de tous les documents requis.

#### Exigences d'admissibilité relatives au Groupe

Pour que la demande transmise soit admissible, le Groupe de 2 à 5 personnes physiques :

- Ne peut transmettre plus de 2 demandes;
- Ne doit pas avoir présenté une demande d'engagement à titre de garant qui a été rejetée par le Ministère entre le 9 mai 2021 et le 9 mai 2023 parce que vous avez fourni un renseignement ou un document faux ou trompeur dans le cadre de cette demande ou dans les cinq (5) ans précédant l'examen de cette demande (décision de rejet rendue en vertu des paragraphes 3° ou 4° de l'article 57 de la *Loi sur l'immigration au Québec* [c. I-0.2.1]).
- Ne peut inclure une personne :
  - qui fait partie d'un autre Groupe de 2 à 5 personnes physiques;
  - ayant fait partie d'un Groupe qui a présenté une demande d'engagement à titre de garant qui a été rejetée par le Ministère entre le 9 mai 2021 et le 9 mai 2023 parce que vous avez fourni un renseignement ou un document faux ou trompeur dans le cadre de cette demande ou dans les cinq (5) ans précédant l'examen de cette demande (décision de rejet rendue en vertu des paragraphes 3° ou 4° de l'article 57 de la *Loi sur l'immigration au Québec* [c. I-0.2.1]).

## Exigences d'admissibilité relatives à la demande

Pour être admissible, une demande :

- Doit être dûment remplie et entièrement signée en utilisant le présent formulaire ;
- Doit être accompagnée des documents exigés ;
- Doit être complète et lisible, ainsi que les documents qui l'accompagnent ;
- Doit être transmise entre le 9 mai et le 6 juin 2023, par l'entremise du site Internet mis à disposition à cette fin par la ministre (Arrima), à raison d'une demande par envoi, c'est-à-dire un seul formulaire d'engagement par demande ;
- Ne peut être transmise en faveur d'un ressortissant étranger ou d'un membre de sa famille qui l'accompagne, lorsque l'un ou l'autre est visé par une autre demande d'engagement transmise dans le cadre de la période de réception du 9 mai au 6 juin 2023.

### Documents requis

Votre Groupe doit fournir :

- Le présent formulaire *Étape 1 de la demande d'engagement — Groupe de 2 à 5 personnes physiques* (A-0546-BF).

De plus, chaque membre de votre Groupe doit fournir une copie de l'une des pièces d'identité suivantes :

- Carte d'assurance maladie du Québec
- Passeport canadien
- Carte de citoyenneté canadienne
- Carte de résidence permanente canadienne
- Permis de conduire délivré au Canada

La pièce d'identité fournie pour chaque membre de votre Groupe doit démontrer qu'il s'agit d'une personne physique.

Si l'un ou l'une ou plusieurs des membres de votre Groupe ne peuvent fournir une copie de l'une des pièces d'identité de cette liste, veuillez communiquer avec le [Centre de contacts clientèle](#) au 1 877 864-9191.

### Modifications à la demande

Après le 6 juin 2023, aucun ajout ou aucune substitution de membres de votre Groupe de 2 à 5 personnes physiques ou de la personne parrainée principale ne sera accepté.

### Étape 2 : Tirage au sort et présentation des demandes d'engagement

Le Ministère recevra de la part des Groupes un maximum de 425 demandes d'engagement admissibles. Si plus de 425 demandes d'engagement admissibles sont transmises au Ministère entre le 9 mai et le 6 juin 2023, un tirage au sort sera fait sous la supervision d'un vérificateur ou d'une vérificatrice externe et en présence de témoins.

Toute demande qui n'est pas transmise conformément à l'Étape 1 n'est pas admissible et sera exclue du tirage.

À l'Étape 2, si une demande transmise par votre Groupe à l'Étape 1 est tirée au sort par le Ministère, vous recevrez dans votre compte Arrima une communication vous demandant de présenter votre demande d'engagement dans le délai indiqué. Pour ce faire, vous devrez remplir le formulaire *Étape 2 de la demande d'engagement* (A-0546-KF), l'accompagner de tous les documents requis et le soumettre dans la plateforme Arrima. Le lien pour télécharger ce formulaire vous sera communiqué dans votre compte Arrima.

Vous devrez transmettre au Ministère la même demande que celle jugée admissible à la première étape, c'est-à-dire qu'elle devra être présentée par les mêmes membres de votre Groupe et être en faveur de la même personne parrainée principale. De plus, aucun ajout ou substitution de membres de votre Groupe ou de la personne parrainée principale ne sera accepté.

## Instructions complémentaires – Transmission du présent formulaire (A-0546-BF) et des documents requis

### Choix du ou de la porte-parole

Votre Groupe doit désigner parmi ses membres un ou une porte-parole qui remplira le présent formulaire de demande d'engagement et le transmettra, accompagné de tous les documents requis, par voie électronique au moyen de son compte sur la plateforme Arrima. Le choix de votre porte-parole est très important, car c'est avec cette personne que le Ministère communiquera à toutes les étapes de votre demande. Votre porte-parole doit s'assurer de fournir une adresse courriel active, qui permettra au Ministère de l'aviser qu'une communication lui est adressée dans son compte Arrima.

### Déclarations

Chaque membre de votre Groupe doit lire attentivement la section « 4. Déclarations » avant de signer le formulaire, et ce, même si c'est votre porte-parole qui remplit le formulaire. Chacun des membres est responsable des renseignements contenus dans les documents transmis, et ce, même si vous avez recours aux services d'un tiers pour préparer votre dossier. Assurez-vous que tous les renseignements fournis sont complets et exacts.

### Mandat de représentation

Si vous souhaitez qu'une personne vous représente auprès du Ministère, cette dernière doit avoir un compte dans la plateforme Arrima et un mandat de représentation doit être établi entre elle et le ou la porte-parole de votre Groupe. Ainsi, en signant le présent formulaire, les membres du Groupe autorisent le ou la porte-parole à désigner une représentante ou un représentant au nom de votre Groupe, par le mécanisme prévu à cet effet dans la plateforme Arrima.

### Signatures

Il est essentiel que chacun des membres de votre Groupe signe le formulaire aux endroits indiqués. En effet, pour être admissible, votre demande doit être dûment remplie et entièrement signée.

### Documents requis

Chaque document requis doit être numérisé en couleur et séparément en format PDF (*Portable Document Format*), en veillant à ce que toutes les pages d'un même document soient numérisées en ordre dans un même fichier PDF. Assurez-vous que chaque document est lisible, complet et exact. En effet, pour qu'une demande soit admissible, tout document transmis au ministre doit être complet et lisible.

Assurez-vous que chaque document est téléversé séparément dans la plateforme Arrima. Par exemple, vous devez téléverser une copie d'une pièce d'identité en format PDF. Cela doit être fait séparément pour chaque membre du Groupe et chaque document requis.

Si l'un ou l'une ou plusieurs des membres de votre Groupe ne peuvent fournir un document requis, veuillez communiquer avec le [Centre de contacts clientèle](#) au 1 877 864-9191.

### Précisions et mise en garde

Vous avez jusqu'au 6 juin 2023 pour modifier et transmettre votre demande. Après cette date, aucun ajout ou aucune substitution de membres de votre Groupe ou de la personne parrainée principale ne sera accepté.

Veillez à ce que l'Étape 1 de votre demande soit complète; assurez-vous d'avoir daté et signé le présent formulaire et de conserver tous les documents que vous transmettez au Ministère. Le Ministère pourrait vous demander de transmettre les documents originaux, s'il le juge opportun. Nous vous rappelons que toute demande qui ne respecte pas les exigences d'admissibilité au sens de l'arrêté ministériel numéro 2022-007 sera exclue de l'exercice de réception des demandes d'engagement pour la période 2022-2023.

## Transmission du formulaire et des documents requis par la plateforme Arrima

Pour transmettre le formulaire *Étape 1 de la demande d'engagement (A-0546-BF)* avec les documents requis, le ou la porte-parole de votre Groupe doit :

- a. Si ce n'est déjà fait, se créer un compte en ligne dans la plateforme Arrima en choisissant le type de profil « Individu » ;
- b. Numériser dans l'ordre toutes les parties du présent formulaire dûment rempli en s'assurant que chaque membre du Groupe l'ait bien lu et signé ;
- c. Rassembler et numériser tous les documents requis pour chacun des membres du Groupe ;
- d. Téléverser dans Arrima le présent formulaire dûment rempli et signé ainsi que tous les documents requis ;
- e. Transmettre votre demande dans Arrima en cliquant sur « soumettre ».

Pour toute question relative à la transmission de votre demande, veuillez communiquer avec le Centre de contacts clientèle au 1 877 864-9191.

---

## Définitions

### Besoins essentiels

Les besoins essentiels incluent la nourriture, les vêtements, les nécessités personnelles ainsi que les autres frais afférents à l'habitation d'une maison ou d'un logement. Ils comprennent également toute prestation spéciale accordée par le gouvernement du Québec, en vertu de la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* (c. A-13.1.1), et qui est visée par l'article 83 et les annexes I à III du *Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles* (c. A-13.1.1, r. 1).

### Garante ou garant

Personne qui s'engage en faveur d'une ressortissante étrangère ou d'un ressortissant étranger.

### Ministre

Personne dépositaire des pouvoirs conférés au ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration conformément à l'article 12 de la *Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion*.

### Résidente ou résident du Québec

Toute personne citoyenne canadienne ou résidente permanente au sens de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (L.C. 2001, c. 27) qui est domiciliée au Québec.

### R ressortissant étranger ou ressortissante étrangère

Personne qui n'est ni citoyenne canadienne ni résidente permanente au sens de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (L.C. 2001, c. 27).

### Les membres de la famille de la personne parrainée principale qui peuvent l'accompagner sont :

1. Le ou la partenaire de la personne parrainée principale (épouse, époux, conjointe ou conjoint de fait) ;
2. L'enfant à charge de la personne parrainée principale, ou de son ou sa partenaire et, le cas échéant, l'enfant à charge de cet enfant.

### Épouse ou époux

Personne mariée âgée d'au moins 16 ans qui :

1. N'était pas, au moment du mariage, mariée à une autre personne que la personne parrainée principale ;
2. N'est pas le conjoint ou la conjointe de fait d'une autre personne alors qu'elle vit séparée de la personne parrainée principale avec qui elle est mariée depuis au moins un an.

## Enfant à charge

Par rapport à une personne, soit l'enfant dont cette personne est le père ou la mère biologique et qui n'a pas été adopté par une personne autre que le ou la partenaire de l'un de ses parents, soit l'enfant adopté dont cette personne est l'un ou l'autre parent adoptif.

Cet enfant est dans l'une des situations suivantes :

- Il est âgé de moins de 22 ans et n'est pas marié ou conjoint de fait;
- Il est âgé de 22 ans ou plus et il n'a pas cessé de dépendre, pour l'essentiel, du soutien financier de l'un ou l'autre de ses parents à compter de la date où il a atteint l'âge de 22 ans et il ne peut subvenir à ses besoins du fait de son état physique ou mental.

L'enfant d'un enfant à charge est inclus dans cette définition.



Réservé à l'administration

N° de dossier

## 1. Identification des membres du Groupe

### A. Porte-parole du Groupe de 2 à 5 personnes physiques

#### Garant 1

Nom de famille à la naissance Prénom(s)

Nom de famille après le mariage (s'il y a lieu) Date de naissance (année/mois/jour)

#### Adresse

Numéro Rue Appartement

Ville Province Code postal

Téléphone au domicile Téléphone au travail

Courriel

Espace réservé  
à l'administration

N° de référence  
individuel

### B. Autre(s) membre(s) du Groupe de 2 à 5 personnes physiques

#### Garant 2

Nom de famille à la naissance Prénom(s)

Nom de famille après le mariage (s'il y a lieu) Date de naissance (année/mois/jour)

#### Adresse

Numéro Rue Appartement

Ville Province Code postal

Téléphone au domicile Téléphone au travail

Courriel

Espace réservé  
à l'administration

N° de référence  
individuel

### Garant 3

\_\_\_\_\_  
Nom de famille à la naissance

\_\_\_\_\_  
Prénom(s)

\_\_\_\_\_  
Nom de famille après le mariage (s'il y a lieu)

\_\_\_\_\_  
Date de naissance (année/mois/jour)

### Adresse

\_\_\_\_\_  
Numéro

\_\_\_\_\_  
Rue

\_\_\_\_\_  
Appartement

\_\_\_\_\_  
Ville

\_\_\_\_\_  
Province

\_\_\_\_\_  
Code postal

\_\_\_\_\_  
Téléphone au domicile

\_\_\_\_\_  
Téléphone au travail

\_\_\_\_\_  
Courriel

Espace réservé  
à l'administration

N° de référence  
individuel

### Garant 4

\_\_\_\_\_  
Nom de famille à la naissance

\_\_\_\_\_  
Prénom(s)

\_\_\_\_\_  
Nom de famille après le mariage (s'il y a lieu)

\_\_\_\_\_  
Date de naissance (année/mois/jour)

### Adresse

\_\_\_\_\_  
Numéro

\_\_\_\_\_  
Rue

\_\_\_\_\_  
Appartement

\_\_\_\_\_  
Ville

\_\_\_\_\_  
Province

\_\_\_\_\_  
Code postal

\_\_\_\_\_  
Téléphone au domicile

\_\_\_\_\_  
Téléphone au travail

\_\_\_\_\_  
Courriel

Espace réservé  
à l'administration

N° de référence  
individuel

### Garant 5

\_\_\_\_\_  
Nom de famille à la naissance

\_\_\_\_\_  
Prénom(s)

\_\_\_\_\_  
Nom de famille après le mariage (s'il y a lieu)

\_\_\_\_\_  
Date de naissance (année/mois/jour)

### Adresse

\_\_\_\_\_  
Numéro

\_\_\_\_\_  
Rue

\_\_\_\_\_  
Appartement

\_\_\_\_\_  
Ville

\_\_\_\_\_  
Province

\_\_\_\_\_  
Code postal

\_\_\_\_\_  
Téléphone au domicile

\_\_\_\_\_  
Téléphone au travail

\_\_\_\_\_  
Courriel

Espace réservé  
à l'administration

N° de référence  
individuel

## 2. Identification de la personne parrainée principale et des membres de sa famille qui l'accompagnent

**Rappel : les membres de la famille de la personne parrainée principale qui peuvent l'accompagner sont :**

- Son ou sa partenaire (épouse ou époux, conjointe ou conjoint de fait);
- Son enfant à charge, ou l'enfant à charge de son ou de sa partenaire et, le cas échéant, l'enfant à charge de cet enfant.

Toute personne qui ne correspond pas à l'une ou à l'autre des définitions, comme un frère ou une sœur de la personne parrainée principale, doit être visée par une autre demande d'engagement.

### A. Personne parrainée principale

<input type="text"/>		<input type="text"/>	
Nom de famille à la naissance		Prénom(s)	
<input type="text"/>		Sexe    Féminin    Masculin	
Nom de famille après le mariage (s'il y a lieu)			
État matrimonial    Célibataire    Marié(e)    Conjoint(e) de fait    Veuf(ve)    Séparé(e)    Divorcé(e)			
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Date de naissance (année/mois/jour)	Pays de naissance	Pays de citoyenneté	
<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Téléphone	Courriel		

### Adresse du domicile

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Numéro	Rue	Appartement
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ville	Province/Région	Pays
<input type="text"/>		<input type="text"/>
Code postal		

### Adresse de correspondance (si différente)

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Numéro	Rue	Appartement
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ville	Province/Région	Pays
<input type="text"/>		<input type="text"/>
Code postal		

### B. Membres de la famille de la personne parrainée principale qui l'accompagnent (Utilisez une feuille annexe au besoin).

<input type="text"/>		<input type="text"/>	
Nom de famille à la naissance		Prénom(s)	
<input type="text"/>		Sexe    Féminin    Masculin	
Nom de famille après le mariage (s'il y a lieu)			
État matrimonial    Célibataire    Marié(e)    Conjoint(e) de fait    Veuf(ve)    Séparé(e)    Divorcé(e)			
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Date de naissance (année/mois/jour)	Pays de naissance	Pays de citoyenneté	
<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Téléphone	Courriel		

### Lien de parenté avec la personne parrainée principale

Partenaire (époux(se) ou conjoint(e) de fait)    Enfant à charge, enfant à charge du ou de la partenaire ou enfant à charge d'un enfant à charge

### Adresse de correspondance (si différente)

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Numéro	Rue	Appartement
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ville	Province/Région	Pays
<input type="text"/>		<input type="text"/>
Code postal		

Espace réservé  
à l'administration

N° de référence  
individuel

Espace réservé  
à l'administration

N° de référence  
individuel

Nom de famille à la naissance Prénom(s)

Nom de famille après le mariage (s'il y a lieu) Sexe Féminin Masculin

État matrimonial Célibataire Marié(e) Conjoint(e) de fait Veuf(ve) Séparé(e) Divorcé(e)

Date de naissance (année/mois/jour) Pays de naissance Pays de citoyenneté

Téléphone Courriel

Lien de parenté avec la personne parrainée principale

Partenaire (époux(se) ou conjoint(e) de fait)    Enfant à charge, enfant à charge du ou de la partenaire  
ou enfant à charge d'un enfant à charge

Adresse de correspondance (si différente)

Numéro Rue Appartement

Ville Province/Région Pays Code postal

Espace réservé  
à l'administration

N° de référence  
individuel

Nom de famille à la naissance Prénom(s)

Nom de famille après le mariage (s'il y a lieu) Sexe Féminin Masculin

État matrimonial Célibataire Marié(e) Conjoint(e) de fait Veuf(ve) Séparé(e) Divorcé(e)

Date de naissance (année/mois/jour) Pays de naissance Pays de citoyenneté

Téléphone Courriel

Lien de parenté avec la personne parrainée principale

Partenaire (époux(se) ou conjoint(e) de fait)    Enfant à charge, enfant à charge du ou de la partenaire  
ou enfant à charge d'un enfant à charge

Adresse de correspondance (si différente)

Numéro Rue Appartement

Ville Province/Région Pays Code postal

Espace réservé  
à l'administration

N° de référence  
individuel

Nom de famille à la naissance Prénom(s)

Nom de famille après le mariage (s'il y a lieu) Sexe Féminin Masculin

État matrimonial Célibataire Marié(e) Conjoint(e) de fait Veuf(ve) Séparé(e) Divorcé(e)

Date de naissance (année/mois/jour) Pays de naissance Pays de citoyenneté

Téléphone Courriel

Lien de parenté avec la personne parrainée principale

Partenaire (époux(se) ou conjoint(e) de fait)    Enfant à charge, enfant à charge du ou de la partenaire  
ou enfant à charge d'un enfant à charge

Espace réservé  
à l'administration

N° de référence  
individuel

### Adresse de correspondance (si différente)

Numéro	Rue	Appartement	
Ville	Province/Région	Pays	Code postal

Nom de famille à la naissance	Prénom(s)
-------------------------------	-----------

Nom de famille après le mariage (s'il y a lieu)	Sexe	Féminin	Masculin
---	------	---------	----------

État matrimonial    Célibataire    Marié(e)    Conjoint(e) de fait    Veuf(ve)    Séparé(e)    Divorcé(e)

Date de naissance (année/mois/jour)	Pays de naissance	Pays de citoyenneté
-------------------------------------	-------------------	---------------------

Téléphone	Courriel
-----------	----------

### Lien de parenté avec la personne parrainée principale

Partenaire (époux(se) ou conjoint(e) de fait)    Enfant à charge, enfant à charge du ou de la partenaire ou enfant à charge d'un enfant à charge

### Adresse de correspondance (si différente)

Numéro	Rue	Appartement	
Ville	Province/Région	Pays	Code postal

Espace réservé  
à l'administration

N° de référence  
individuel

## 3. Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire et, le cas échéant, dans les documents qui doivent y être annexés, sont nécessaires au traitement de votre demande d'engagement et à l'application de la *Loi sur l'immigration au Québec*, du *Règlement sur l'immigration au Québec*, du *Règlement sur les consultants en immigration* ainsi que des règles, guides et procédures administratives qui en découlent. Certains renseignements peuvent toutefois être communiqués ou obtenus sans votre consentement, conformément aux dispositions d'exception prévues à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, ou encore dans le cadre d'ententes entre organismes conclues conformément à cette loi.

Ces renseignements peuvent également être utilisés par le Ministère à des fins d'étude, de statistique, d'évaluation de programme ou pour vous communiquer toute information susceptible d'avoir une incidence sur votre demande.

Les renseignements personnels vous concernant seront traités de façon confidentielle et ne seront consultés que par les personnes qui ont qualité pour les recevoir lorsque ces renseignements sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

À l'exception des sections facultatives, tout refus de répondre ou toute omission peut entraîner le rejet de votre demande ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier. La validité du consentement que vous donnez dans le présent formulaire à l'utilisation de vos renseignements personnels est limitée à la période de traitement de la demande d'immigration. Les renseignements personnels collectés dans ce formulaire seront conservés pour la période prévue au calendrier de conservation du Ministère et, par la suite, ils seront détruits.

Vous avez le droit d'être informé(e) des renseignements que le Ministère détient à votre sujet, d'en recevoir communication ou d'en demander la rectification en vous adressant à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels. Pour connaître la procédure d'accès à vos renseignements personnels, veuillez consulter le site Web du Ministère à l'adresse suivante : <http://www.mifi.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/index.html>. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que l'utilisation de vos renseignements personnels n'est pas conforme à la Loi sur l'accès, vous pouvez porter plainte à la Commission d'accès à l'information du Québec.

J'ai lu la présente section sur la protection des renseignements personnels et je consens à la collecte et au traitement des renseignements personnels fournis dans le cadre du présent formulaire.

## 4. Déclarations

### Déclarations du ou de la porte-parole du Groupe (Garant 1)

Je déclare que les renseignements contenus dans la présente demande et dans les documents joints sont complets et exacts.

Je déclare avoir pris connaissance de la partie « Renseignements généraux » du présent formulaire et plus particulièrement des sections relatives aux conditions de réception et exigences d'admissibilité des demandes d'engagement et j'accepte de m'y conformer.

Je déclare ne pas être membre d'un autre Groupe de 2 à 5 personnes physiques.

Je déclare ne pas être officier, représentant ou membre du conseil d'administration d'une personne morale qui présente également une demande d'engagement.

Je déclare qu'au cours des deux dernières années je n'ai pas fait partie d'un Groupe de 2 à 5 personnes physiques ayant fait l'objet d'une décision de rejet rendue en vertu des paragraphes 3° ou 4° de l'article 57 de la *Loi sur l'immigration au Québec*.

Je déclare que le Groupe dont je fais partie ne transmet pas plus de deux demandes d'engagement dans le cadre de la présente période de transmission des demandes.

Je comprends que les communications du Ministère à l'intention de notre Groupe passeront par moi, en ma qualité de porte-parole, au moyen de mon compte Arrima et que j'ai la responsabilité de consulter ce compte pour prendre connaissance des correspondances du Ministère.

Je comprends qu'à titre de porte-parole, j'ai la responsabilité de nommer un tiers, à titre gratuit ou non, pour représenter notre Groupe, s'il y a lieu.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'avis sur la protection des renseignements personnels dans le présent formulaire.

En foi de quoi, j'ai signé

\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Nom et prénom Ville Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature du Garant 1

### Déclarations du ou de la membre du Groupe (Garant 2)

Je déclare que les renseignements contenus dans la présente demande et dans les documents joints sont complets et exacts.

Je déclare avoir pris connaissance de la partie « Renseignements généraux » du présent formulaire et plus particulièrement des sections relatives aux conditions de réception et exigences d'admissibilité des demandes d'engagement et j'accepte de m'y conformer.

Je déclare ne pas être membre d'un autre Groupe de 2 à 5 personnes physiques.

Je déclare qu'au cours des deux dernières années je n'ai pas fait partie d'un Groupe de 2 à 5 personnes physiques ayant fait l'objet d'une décision de rejet rendue en vertu des paragraphes 3° ou 4° de l'article 57 de la *Loi sur l'immigration au Québec*.

Je déclare que le Groupe dont je fais partie ne transmet pas plus de deux demandes d'engagement dans le cadre de la présente période de transmission des demandes.

Je comprends que les communications du Ministère à l'intention de notre Groupe passeront par notre porte-parole désigné(e), via son compte Arrima.

Je comprends que le ou la porte-parole est autorisé à nommer un tiers, à titre gratuit ou non, pour représenter notre Groupe, s'il y a lieu.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'avis sur la protection des renseignements personnels dans le présent formulaire.

En foi de quoi, j'ai signé

\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Nom et prénom Ville Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature du Garant 2

### Déclarations du ou de la membre du Groupe (Garant 3)

Je déclare que les renseignements contenus dans la présente demande et dans les documents joints sont complets et exacts.

Je déclare avoir pris connaissance de la partie « Renseignements généraux » du présent formulaire et plus particulièrement des sections relatives aux conditions de réception et exigences d'admissibilité des demandes d'engagement et j'accepte de m'y conformer.

Je déclare ne pas être membre d'un autre Groupe de 2 à 5 personnes physiques.

Je déclare qu'au cours des deux dernières années je n'ai pas fait partie d'un Groupe de 2 à 5 personnes physiques ayant fait l'objet d'une décision de rejet rendue en vertu des paragraphes 3° ou 4° de l'article 57 de la *Loi sur l'immigration au Québec*.

Je déclare que le Groupe dont je fais partie ne transmet pas plus de deux demandes d'engagement dans le cadre de la présente période de transmission des demandes.

Je comprends que les communications du Ministère à l'intention de notre Groupe passeront par notre porte-parole désigné(e), via son compte Arrima.

Je comprends que le ou la porte-parole est autorisé à nommer un tiers, à titre gratuit ou non, pour représenter notre Groupe, s'il y a lieu.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'avis sur la protection des renseignements personnels dans le présent formulaire.

En foi de quoi, j'ai signé

\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Nom et prénom Ville Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature du Garant 3

### Déclarations du ou de la membre du Groupe (Garant 4)

Je déclare que les renseignements contenus dans la présente demande et dans les documents joints sont complets et exacts.

Je déclare avoir pris connaissance de la partie « Renseignements généraux » du présent formulaire et plus particulièrement des sections relatives aux conditions de réception et exigences d'admissibilité des demandes d'engagement et j'accepte de m'y conformer.

Je déclare ne pas être membre d'un autre Groupe de 2 à 5 personnes physiques.

Je déclare qu'au cours des deux dernières années je n'ai pas fait partie d'un Groupe de 2 à 5 personnes physiques ayant fait l'objet d'une décision de rejet rendue en vertu des paragraphes 3° ou 4° de l'article 57 de la *Loi sur l'immigration au Québec*.

Je déclare que le Groupe dont je fais partie ne transmet pas plus de deux demandes d'engagement dans le cadre de la présente période de transmission des demandes.

Je comprends que les communications du Ministère à l'intention de notre Groupe passeront par notre porte-parole désigné(e), via son compte Arrima.

Je comprends que le ou la porte-parole est autorisé à nommer un tiers, à titre gratuit ou non, pour représenter notre Groupe, s'il y a lieu.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'avis sur la protection des renseignements personnels dans le présent formulaire.

En foi de quoi, j'ai signé

\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Nom et prénom Ville Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature du Garant 4

## Déclarations du ou de la membre du Groupe (Garant 5)

Je déclare que les renseignements contenus dans la présente demande et dans les documents joints sont complets et exacts.

Je déclare avoir pris connaissance de la partie « Renseignements généraux » du présent formulaire et plus particulièrement des sections relatives aux conditions de réception et exigences d'admissibilité des demandes d'engagement et j'accepte de m'y conformer.

Je déclare ne pas être membre d'un autre Groupe de 2 à 5 personnes physiques.

Je déclare qu'au cours des deux dernières années je n'ai pas fait partie d'un Groupe de 2 à 5 personnes physiques ayant fait l'objet d'une décision de rejet rendue en vertu des paragraphes 3° ou 4° de l'article 57 de la *Loi sur l'immigration au Québec*.

Je déclare que le Groupe dont je fais partie ne transmet pas plus de deux demandes d'engagement dans le cadre de la présente période de transmission des demandes.

Je comprends que les communications du Ministère à l'intention de notre Groupe passeront par notre porte-parole désigné(e), via son compte Arrima.

Je comprends que le ou la porte-parole est autorisé à nommer un tiers, à titre gratuit ou non, pour représenter notre Groupe, s'il y a lieu.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'avis sur la protection des renseignements personnels dans le présent formulaire.

En foi de quoi, j'ai signé

\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Nom et prénom Ville Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature du Garant 5